

ANNEXE COMPLEMENTAIRE

Rapport préliminaire

Notice d'incidence sur le réseau Natura 2000

Préparé pour : ARTEPROM

Lieu : Rue de la Carrière de Bachasson, Meyreuil (13)

Référence : RAP-180222-01A

Date : 22/02/2018

N° de référence du rapport : RAP-180222-01A
Titre du rapport : Notice d'incidence sur le réseau Natura 2000
Site : S-0775
Dossier : S2E-D18-0011-01
Statut : Rapport préliminaire
Nom du Client : ARTEPROM
NOM DU CONTACT CLIENT : M Nicolas STASIEWSKI
Préparé par : SOL EXPERTISE ENVIRONNEMENT
 2000, Route des Lucioles, Les Algorithmes, Thalès B
 06410 Biot
 ☎ 04 22 45 03 38

Production / Approbation du Document

	Nom	Signature	Date	Titre
Rédigé par	D. SANNIER		22/02/2018	Ingénieur d'étude BIOTOPE
Contrôlé par	T. DISCA		22/02/2018	Ingénieur d'étude BIOTOPE
Vérifié par	A. REJAS		22/02/2018	Chef de projet
Approuvé par	R. BARBIER		22/02/2018	Directeur de projet

Révision du Document

Version N°	Date	Détails des Révisions
A	22/02/2018	Version préliminaire

TABLE DES MATIERES

1.	NATURE ET CONTEXTE DU PROJET	4
2.	CARACTERISTIQUE ET LOCALISATION DU PROJET.....	4
3.	SITES NATURA 2000 CONCERNES PAR L'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES	5
4.	NATURE ET CONTEXTE DU PROJET	6
4.1	ZSC FR9301605 – Montagne Sainte Victoire	6
4.2	ZSC FR9310067 – Montagne Sainte Victoire	9
5.	ÉTAT DES LIEUX	12
5.1	Méthodologie.....	12
5.2	Description du site	12
5.3	Statut des espèces et des habitats.....	14
6.	ÉVALUATION DES INCIDENCES SUR LES ESPÈCES ET HABITATS A L'ORIGINE DE LA DESIGNATION DES SITES NATURA 2000	18
6.1	Les espèces ou habitats non concernés par l'évaluation des incidences.....	18
6.2	Les espèces ou habitats concernés par l'évaluation des incidences.....	20
7.	CONCLUSION.....	21

FIGURES

Figure 1 : De gauche à droite : friche rudérale, boisement jeune de chênes vert, sujet relativement âgé de chêne pubescent (mais sans cavité ou décollement d'écorce)..... 13

TABLEAUX

Tableau A : Liste des habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR9301605	6
Tableau B : Liste des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR9301605	7
Tableau C : Liste des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR9310067	10
Tableau D : Statut des habitats à l'origine de la désignation du site FR9301605 sur la zone d'étude.....	14
Tableau E : Statut des espèces à l'origine de la désignation du site FR9301605 sur la zone d'étude	15
Tableau F : Statut des espèces à l'origine de la désignation du site FR9310067 sur la zone d'étude.....	16
Tableau G : Justification de l'absence d'incidence du projet sur certaines espèces à l'origine de la désignation de la ZSC n°FR9301605 « Montagne de la Sainte-Victoire »	18
Tableau H : Justification de l'absence d'incidence du projet sur certaines espèces à l'origine de la désignation de la ZPS n°FR9310067 « Montagne de la Sainte-Victoire »	19
Tableau I : Evaluation de l'incidence du projet sur les espèces à l'origine de la désignation de la ZSC n°FR9301605 « Montagne de la Sainte-Victoire »	20
Tableau J : Evaluation de l'incidence du projet sur les espèces à l'origine de la désignation de la ZPS n°FR9310067 « Montagne de la Sainte-Victoire »	21

CARTES

Carte 1 : Localisation générale du projet	5
Carte 2 : Localisation du projet par rapport au site FR9301605	9
Carte 3 : Localisation du projet par rapport au site FR9310067	11
Carte 4 : Cartographie simplifiée des habitats naturels.....	13

1. NATURE ET CONTEXTE DU PROJET

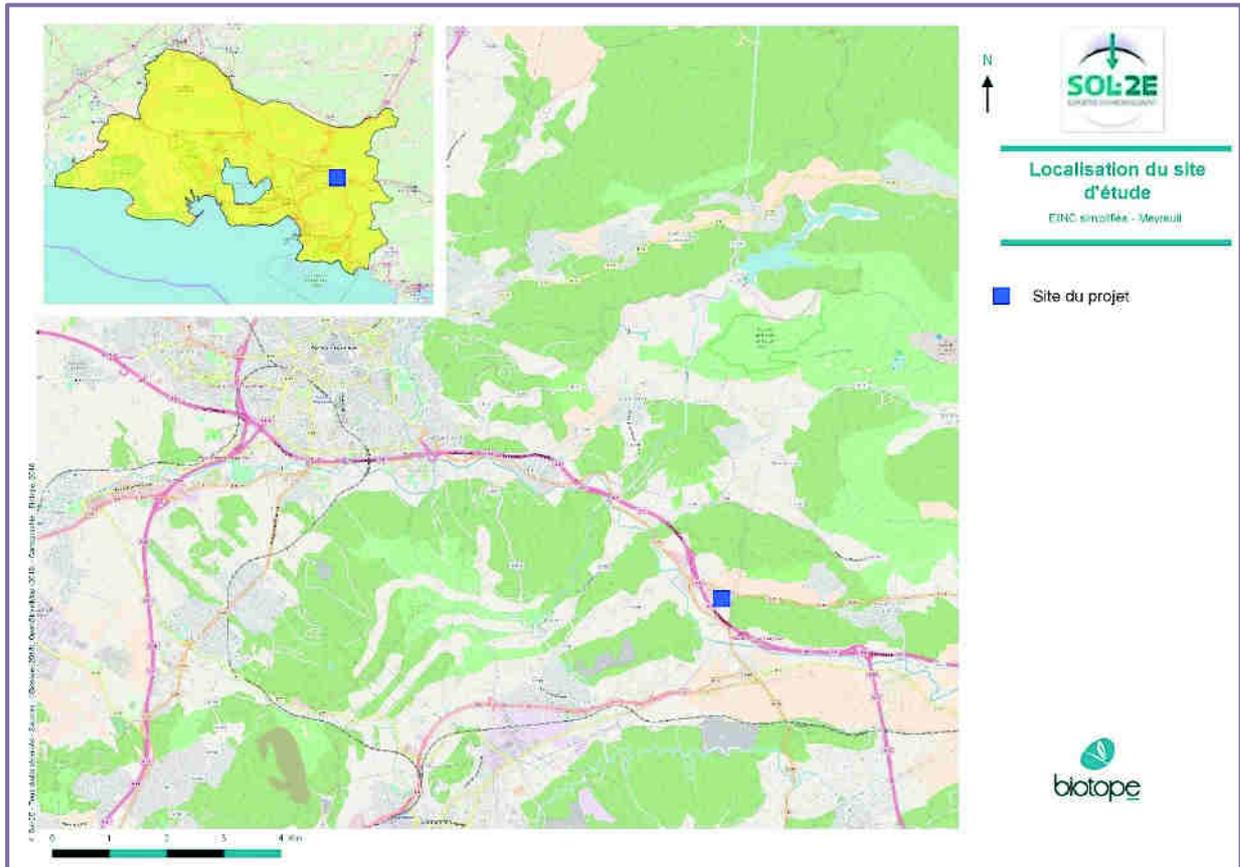
Dans le cadre du dépôt de permis de construire et d'une demande de défrichement d'un projet immobilier sur la commune de MEYREUIL (13), les services instructeurs ont demandé une pièce complémentaire à fournir sous 3 mois, visant à lever les doutes quant à l'interaction du projet avec les espèces à l'origine de la désignation des sites Natura 2000.

Le projet est situé en périphérie de la Montagne Sainte Victoire retenue au titre de la directive Habitat et de la Directive Oiseaux (FR9310067 et FR9301605). Une attention est attendue pour les chiroptères qui peuvent chasser jusqu'à 50 km de leur gîte selon les espèces. L'autorité environnementale attend de savoir si les arbres sont susceptibles de présenter des gîtes

2. CARACTERISTIQUE ET LOCALISATION DU PROJET

Localisation	
Région :	PACA
Département :	Bouches-du-Rhône
Commune :	Meyreuil
Lieu-dit :	Le Canet
Cartographie :	Voir cartes ci-après
Projet :	<input type="checkbox"/> en site Natura 2000 <input checked="" type="checkbox"/> hors site Natura 2000

Le site du projet est situé dans la partie est de la commune de Meyreuil et est enclavé entre l'autoroute A8 et la route départementale D7n (voir Carte 1). Elle occupe l'extrémité occidentale de la Colline des Chapeliers, petit massif calcaire de basse altitude dominant au nord la vallée de l'Arc, à environ 6 kilomètres au sud-ouest de la Montagne Sainte-Victoire. La zone de projet en elle-même, d'une superficie d'environ 5 hectare, s'insère entre des bâtiments d'entreprises, des zones de stationnement, un atelier automobile et une petite carrière. A noter également la présence de quelques logements individuels en périphérie.



Carte 1 : Localisation générale du projet

3. SITES NATURA 2000 CONCERNES PAR L'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE DES INCIDENCES

Le Réseau Natura 2000 comprend des sites naturels contenant des habitats et des espèces d'importance européenne en application des directives européennes 79/409/CEE dite Directive « Oiseaux » et 92/43/CEE modifiée dite Directive « Habitats ».

Il s'agit de propositions de Sites d'Intérêt Communautaire (pSIC), de Sites d'Intérêt Communautaire (SIC), de Zones Spéciales de Conservation (ZSC) de la Directive 92/43/CEE modifiée dite Directive « Habitats », et de Zones de Protection Spéciale (ZPS) de la Directive 79/409/CEE dite Directive « Oiseaux ».

L'article 6 de la directive « Habitats Faune Flore » instaure le principe de l'évaluation des incidences Natura 2000 pour tout projet d'aménagement. Ce principe est mis en œuvre en France par les articles L.414-4 et R.414-19 à R.414-26 du Code de l'Environnement. L'objectif du régime d'évaluation des incidences est de prévenir d'éventuels dommages aux milieux naturels remarquables en encadrant en amont les projets et activités envisagés. Si l'évaluation réalisée justifie rapidement de l'absence d'effet notable du projet sur le ou les sites Natura 2000, celle-ci peut être simplifiée (article L.414-23).

Au regard de la nature du projet et de la faible superficie totale des parcelles concernées, seul le site Natura 2000 situés en bordure du site ont été retenues pour la présente évaluation.

4. NATURE ET CONTEXTE DU PROJET

4.1 ZSC FR9301605 – Montagne Sainte Victoire

Le site est un massif calcaire supra-jurassique, dressé sur un socle constitué par le plateau du Cengle. L'adret présente une succession d'escarpements rocheux alors que l'ubac, moins abrupt, se creuse de vallons profonds. La montagne de la Sainte-Victoire est une limite biogéographique avec en adret une végétation mésoméditerranéenne (groupements de falaises et d'éboulis) et en ubac des groupements euroméditerranéens (landes à Genêt de Lobel). La flore, d'affinité orophile, présente des éléments rares pour la France. Les zones karstiques, les milieux ouverts et les vieilles forêts constituent un complexe d'habitats favorables aux chiroptères. Un vaste territoire forestier continu permet la prise en compte d'une entité fonctionnelle du plus grand intérêt.

Le site abrite 19 habitats d'intérêt communautaire et de nombreuses espèces animales d'intérêt communautaire avec notamment 8 espèces de chiroptères et 5 espèces d'insectes.

Tableau A : Liste des habitats d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR9301605

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	PF	Superficie (ha) (% Couverture)
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150		75 (0,23 %)
Mares temporaires méditerranéennes	3170	X	0,44 (0 %)
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	3260		0,2 (0 %)
Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	3290		0,5 (0 %)
Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	4090		44 (0,13 %)
Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	5110		96 (0,29 %)
Matorrals arborescents à Juniperus spp.	5210		611 (1,87 %)
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210	X	0,01 (0 %)
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210		197 (0,6 %)
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220	X	1079 (3,29 %)
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	6420		3 (0,01 %)
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	6430		1,09 (0 %)

Sources pétifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	7220	X	0,1 (0 %)
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130		165 (0,5 %)
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210		435 (1,33 %)
Grottes non exploitées par le tourisme	8310		0 (0 %)
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	92A0		144 (0,44 %)
Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	9340		11394 (34,78 %)
Forêts à Ilex aquifolium	9380		511 (1,56 %)

PF : Forme prioritaire de l'habitat.

Tableau B : Liste des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR9301605

Espèce			Population présente sur le site				
Groupe	Code Natura 2000	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.
				Min	Max		C/R/V/P
I	1044	<i>Coenagrion mercuriale</i>	p	3	3	localities	P
I	1065	<i>Euphydrias aurinia</i>	p	14	14	localities	P
I	1083	<i>Lucanus cervus</i>	p			i	C
I	1088	<i>Cerambyx cerdo</i>	p			i	C
I	1092	<i>Austropotamobius pallipes</i>	p			i	R
F	1163	<i>Cottus gobio</i>	p			i	P
M	1303	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p			i	R
M	1304	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p			i	R

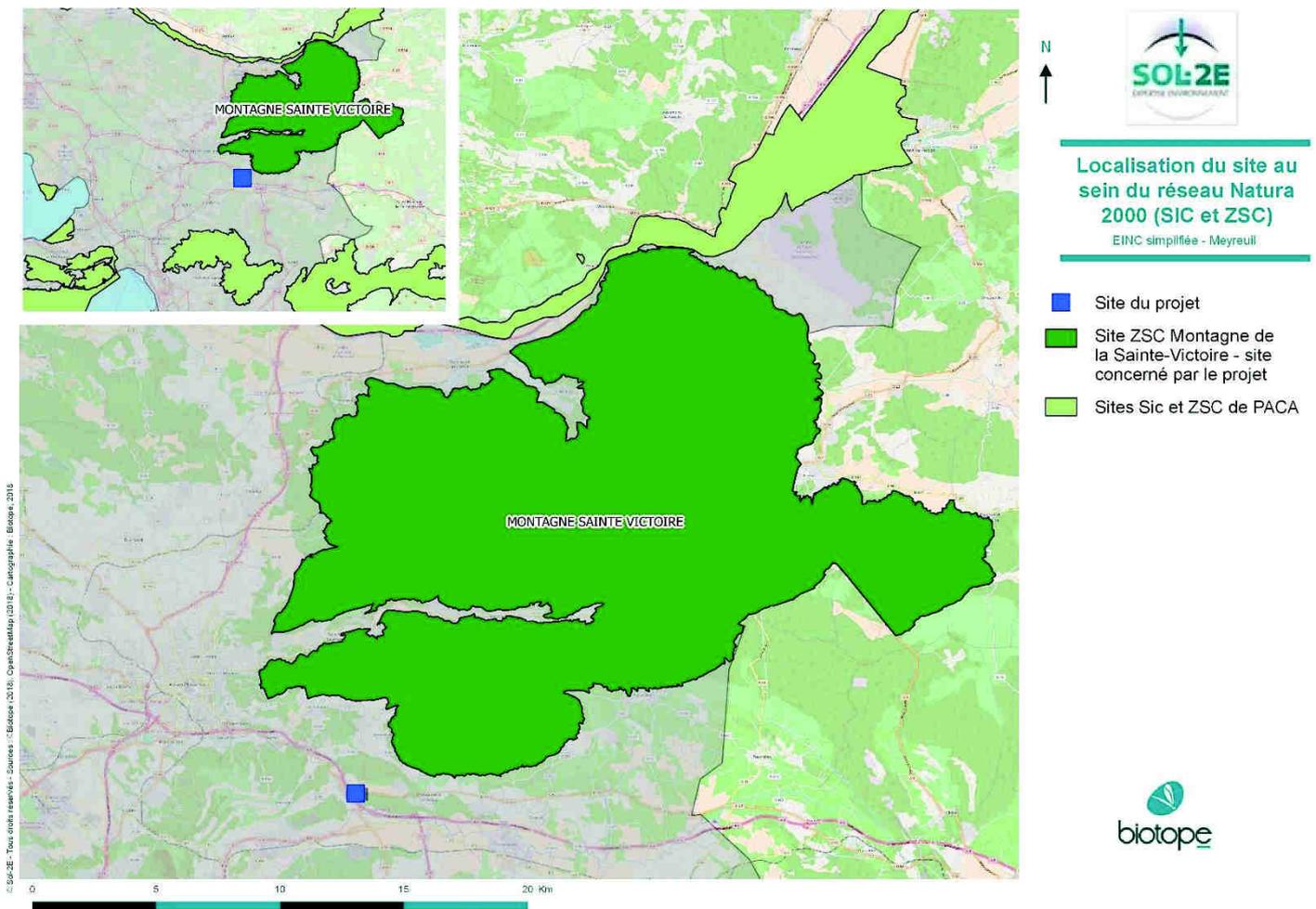
M	1307	<i>Myotis blythii</i>	p			i	R
M	1310	<i>Miniopterus schreibersii</i>	p			i	R
M	1316	<i>Myotis capaccinii</i>	p			i	R
M	1321	<i>Myotis emarginatus</i>	p			i	R
M	1323	<i>Myotis bechsteinii</i>	p			i	R
M	1324	<i>Myotis myotis</i>	c			i	V
M	1352	<i>Canis lupus</i>	p			i	R
P	1453	<i>Arenaria provincialis</i>	p			i	V
F	6147	<i>Telestes souffia</i>	p			i	P
I	6199	<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p			i	C

Groupe : A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.

Type : p = espèce résidente (sédentaire), c = concentration (migratrice).

Unité : i = individus, localities = Stations.

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P : espèce présente.



Carte 2 : Localisation du projet par rapport au site FR9301605

4.2 ZSC FR9310067 – Montagne Sainte Victoire

Le site est un massif calcaire dominé par la garrigue basse, avec reforestation en chêne pubescent sur la face nord-est et maintien suite aux incendies récurrents des espaces ouverts sur la face sud-ouest. Existence de pelouses sommitales importantes pour les oiseaux.

Il s'agit d'un territoire présentant une forte richesse biologique. La diversité des habitats présents (falaises et barres rocheuses, éboulis, crêtes dénudées, forêts de feuillus et de conifères, garrigues, petites plaines agricoles, plan d'eau...) crée une mosaïque de milieux très favorables à l'avifaune ce qui permet au site d'être fréquenté par près de 150 espèces d'oiseaux dont une vingtaine d'espèces présente un intérêt communautaire.

Il accueille notamment plusieurs espèces de grands rapaces, telles que l'Aigle de Bonelli (1 couple nicheur) et l'Aigle royal (1 couple nicheur, le seul couple des Bouches-du-Rhône), nichant dans les falaises et prospectant les vastes espaces alentour en quête de proies.

Les secteurs très ouverts, notamment les pelouses sommitales et les flancs rocheux, accueillent diverses espèces patrimoniales de passereaux, pouvant par endroits atteindre de fortes densités : Bruant ortolan, Pipit rousseline, Alouette lulu, Traquet oreillard, Monticole bleu, Monticole de roche, etc.

Tableau C : Liste des espèces d'intérêt communautaire ayant justifié la désignation du site FR9310067

Nom espèce	Code Natura 2000	Statut	Effectifs maximaux	Population	Etat conservation	Evaluation globale
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A338	r	2	D		
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	A339	c		D		
Crave à bec rouge (<i>Pyrrhocorax</i>)	A346	w	50	D		
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A379	r	50	C	B	B
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	A379	c		C	B	B
Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	A030	c		D		
Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	A031	c		D		
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	A072	c		D		
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	A073	c		D		
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	A074	c		D		
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	A077	c		D		
Circaète-Jean-Le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	r	2	C	B	A
Circaète-Jean-Le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	A080	c		C	B	A
Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	A082	w	10	D		
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	A091	p	1	C	B	B
Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	A092	c		D		
Aigle de Bonelli (<i>Hieraaetus fasciatus</i>)	A093	p	1	B	B	B
Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	A098	w		D		
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	A103	p		D		
Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)	A155	w		D		
Hibou Grand-Duc (<i>Bubo bubo</i>)	A215	p	10	C	A	A
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	A224	r		C	A	A
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	A224	c		C	A	A

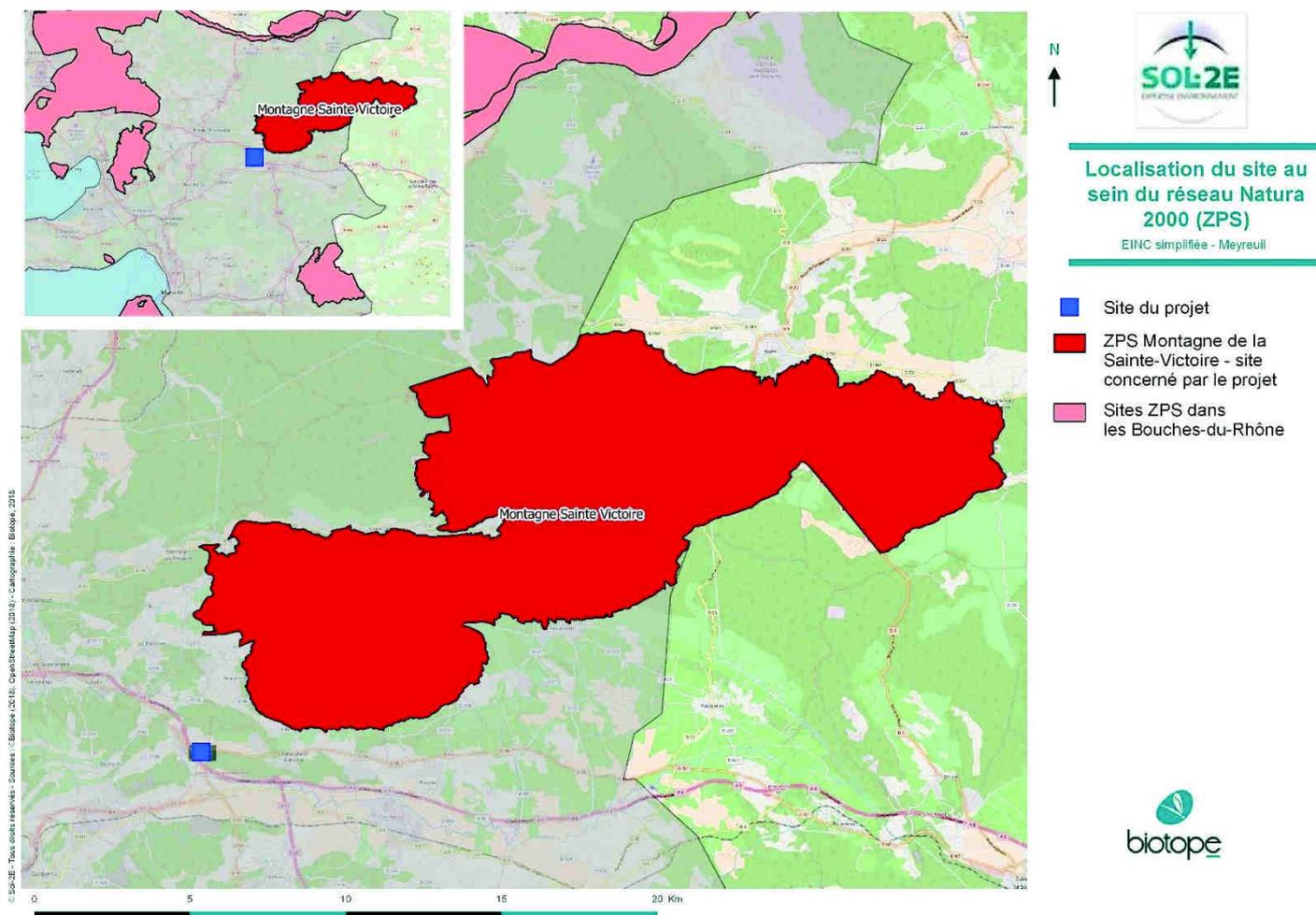
Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	A231	c		D		
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	p	200	C	A	A
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	A246	c		C	A	A
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A255	r		D		
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	A255	c		D		
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	A302	p		C	A	A

Statut: p=résidente, r=reproduction, c=concentration, w=hivernage

Population: A=100>p>15%, B=15%>p>2%, C=2>p>0, D=NS

Etat de conservation: A=excellente, B=bonne, C=moyenne/réduite

Evaluation globale: A=Excellente, B=Bonne, C=Significative



Carte 3 : Localisation du projet par rapport au site FR9310067

5. ETAT DES LIEUX

5.1 Méthodologie

Une simple visite de terrain par un fauniste généraliste a été réalisée sur site le 01/02/2018. Aucun protocole particulier n'a été mené. La visite a consisté à visiter les différents milieux présents sur l'emprise du projet et à évaluer leur intérêt vis-à-vis des différentes espèces mentionnées dans les FSD.

Une attention particulière a été portée aux capacités d'accueil des boisements et arbres isolés présents sur le site pour les chiroptères (cavités, décollement d'écorces...).

5.2 Description du site

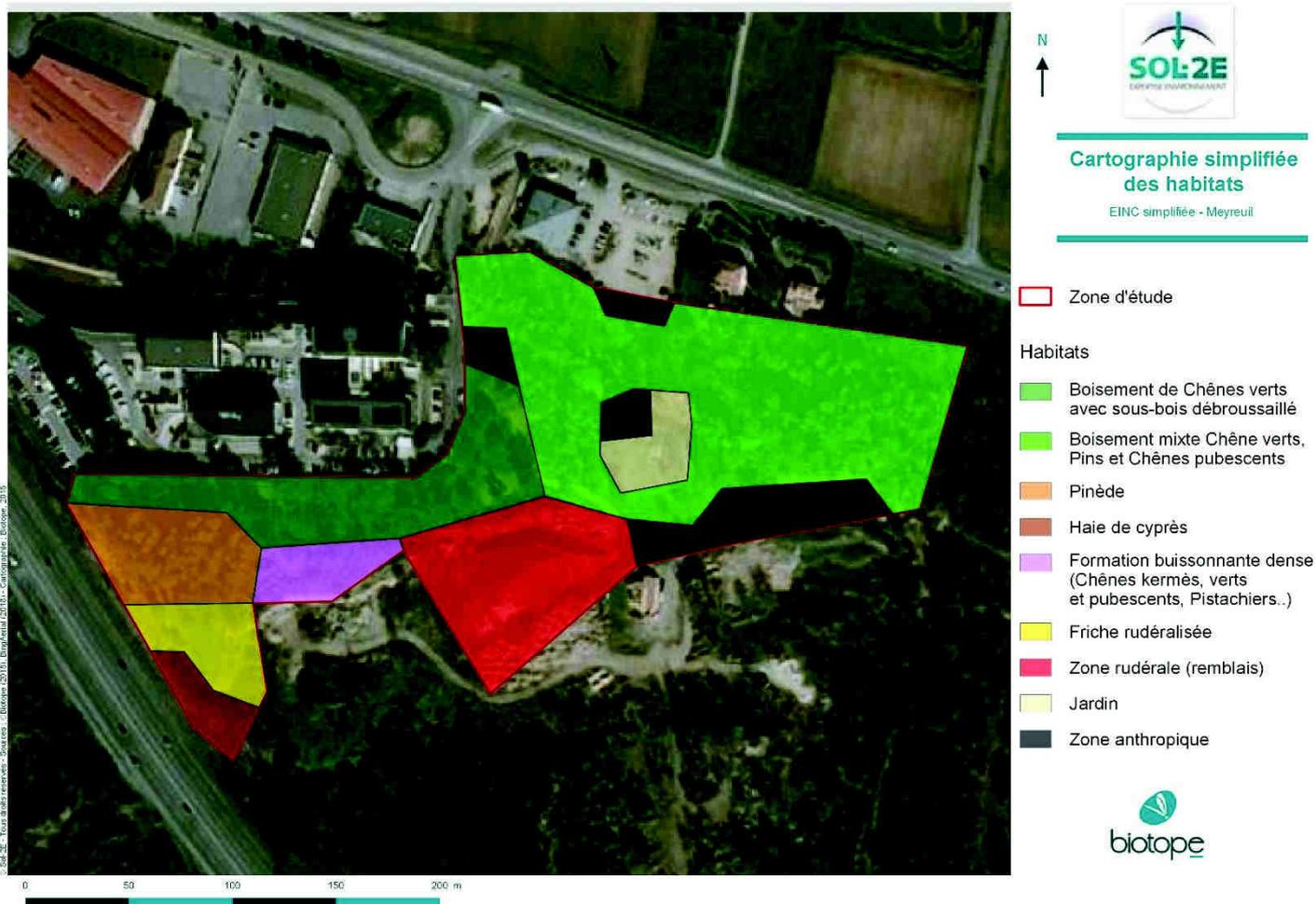
La zone d'étude est enclavée entre l'autoroute A8 et la route départementale D7n sur la commune de Meyreuil. Elle occupe l'extrémité occidentale de la Colline des Chapeliers, petit massif calcaire de basse altitude dominant au nord la vallée de l'Arc, à environ 6 kilomètres au sud-ouest de la Montagne Sainte-Victoire. La zone de projet en elle-même, d'une superficie d'environ 5 hectare, et s'insère entre des bâtiments d'entreprises, des zones de stationnement, un atelier automobile et une petite carrière. A noter également la présence de quelques logement individuels en périphérie.

Les habitats présents (voire Carte 4) sont globalement boisés et fermés ce qui limite fortement l'attractivité du site pour de nombreuses espèces liées au milieu ouverts. Les quelques secteurs ouverts correspondent à des friches dégradées et des zones rudérales issues de remblais liés à l'activité de la carrière toute proche. Les boisements sont principalement dominés par le Chêne vert, le Chêne pubescent et le Pin d'Alep. La très grande majorité des sujets de chênes présents sont trop jeunes pour abriter des cavités et aucune n'a pu être observée. De la même façon, les décollements d'écorces sont rares et peu importants, malgré quelques sujets dépérissant et relativement âgés. Ces caractéristiques limitent fortement l'attractivité du site pour les espèces cavicoles arboricoles (oiseaux et chiroptères). On note également un petit secteur buissonnant composé de chênes kermès et d'autres espèces thermophiles qui témoigne de la présence passée sur le site de zones de garrigues. Ces formations semblent de trop faible taille pour accueillir un cortège d'espèces typique.

La zone d'étude apparaît donc globalement peu favorable à l'expression d'une riche biodiversité en lien avec sa faible superficie, le caractère dégradé des habitats présents, et leur caractère à dominance fermée.



Figure 1 : De gauche à droite : friche rudérale, boisement jeune de chênes vert, sujet relativement âgé de chêne pubescent (mais sans cavité ou décollement d'écorce)



Carte 4 : Cartographie simplifiée des habitats naturels

5.3 Statut des espèces et des habitats

Les tableaux suivants présentent le statut des espèces et habitats à l'origine de la désignation des sites Natura 2000 sur la zone d'étude.

Tableau D : Statut des habitats à l'origine de la désignation du site FR9301605 sur la zone d'étude

Nom de l'habitat	Code Natura 2000	PF	Statut sur le site
Lacs eutrophes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition	3150		Non représenté
Mares temporaires méditerranéennes	3170	X	Non représenté
Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion	3260		Non représenté
Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion	3290		Non représenté
Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux	4090		Non représenté
Formations stables xérophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.)	5110		Non représenté
Matorrals arborescents à Juniperus spp.	5210		Non représenté
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210	X	Non représenté
Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) (* sites d'orchidées remarquables)	6210		Non représenté
Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea	6220	X	Non représenté
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	6420		Non représenté
Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnard à alpin	6430		Non représenté
Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion)	7220	X	Non représenté
Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	8130		Non représenté

Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	8210	Non représenté
Grottes non exploitées par le tourisme	8310	Non représenté
Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i>	92A0	Non représenté
Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i>	9340	Non représenté
Forêts à <i>Ilex aquifolium</i>	9380	Non représenté

Tableau E : Statut des espèces à l'origine de la désignation du site FR9301605 sur la zone d'étude

Espèce	Situation sur le site Natura 2000		Statut sur le site d'étude
	Nom scientifique	Type	
<i>Coenagrion mercuriale</i>	p	P	Non représenté (absence de milieux aquatiques)
<i>Euphydryas aurinia</i>	p	P	Absence probable (absence de pelouses xériques)
<i>Lucanus cervus</i>	p	C	Présence possible au niveau des quelques vieux chênes
<i>Cerambyx cerdo</i>	p	C	Présence possible au niveau des quelques vieux chênes (mais absence d'indices de présence)
<i>Austropotamobius pallipes</i>	p	R	Non représenté (absence de milieux aquatiques)
<i>Cottus gobio</i>	p	P	Non représenté (absence de milieux aquatiques)
<i>Rhinolophus hipposideros</i>	p	R	Présence possible en activité de chasse (site moyennement attractif)
<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	p	R	Présence possible en activité de chasse (site moyennement attractif)
<i>Myotis blythii</i>	p	R	Présence possible en activité de chasse, mais site très peu attractif (absence de grande zones ouvertes).

<i>Miniopterus schreibersii</i>	p	R	Présence possible en activité de chasse, notamment près des éclairage public (site moyennement attractif).
<i>Myotis capaccinii</i>	p	R	Non représenté (absence de milieux aquatiques favorables à la chasse ou de cavités rocheuses pour la reproduction).
<i>Myotis emarginatus</i>	p	R	Présence possible en activité de chasse (site moyennement attractif).
<i>Myotis bechsteinii</i>	p	R	Présence possible en activité de chasse (site moyennement attractif).
<i>Myotis myotis</i>	c	V	Présence possible en activité de chasse (site moyennement attractif).
<i>Canis lupus</i>	p	R	Non représenté (site enclavé entre des voies de circulations importantes).
<i>Arenaria provincialis</i>	p	V	Non représenté (absence d'éboulis rocheux).
<i>Telestes souffia</i>	p	P	Non représenté (absence de milieux aquatiques).
<i>Euplagia quadripunctaria</i>	p	C	Présence possible (espèce très ubiquiste)

Type : p = espèce résidente (sédentaire), c = concentration (migratrice).

Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) : C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P = espèce présente.

Tableau F : Statut des espèces à l'origine de la désignation du site FR9310067 sur la zone d'étude

Espèce	Situation sur le site Natura 2000		Statut sur le site d'étude
	Nom espèce	Statut	
Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>)	r et c	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Crave à bec rouge (<i>Pyrrhocorax pyrrhocorax</i>)	w	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>)	r et c	C	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>)	c	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Cigogne blanche (<i>Ciconia ciconia</i>)	c	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>)	c	D	Présence possible en activité de chasse (habitats moyennement attractifs)
Milan noir (<i>Milvus migrans</i>)	c	D	Présence possible en activité de chasse (habitats moyennement attractifs)
Milan royal (<i>Milvus milvus</i>)	c	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>)	c	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Circaète-Jean-Le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>)	r et c	C	Présence possible en activité de chasse (habitats moyennement attractifs)

Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>)	w	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>)	p	C	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>)	c	D	Présence possible en activité de chasse (habitats peu attractifs)
Aigle de Bonelli (<i>Hieraaetus fasciatus</i>)	p	B	Présence possible en activité de chasse (habitats peu attractifs)
Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>)	w	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>)	p	D	Présence possible en activité de chasse (habitats peu attractifs)
Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>)	w	D	Présence possible en hivernage (habitats peu attractifs)
Hibou Grand-Duc (<i>Bubo bubo</i>)	p	C	Présence possible en activité de chasse (habitats moyennement attractifs)
Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>)	r et c	C	Nidification possible de quelques couples dans les quelques zones semi-ouvertes
Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>)	c	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>)	p et c	C	Nidification possible de quelques couples dans les quelques zones semi-ouvertes
Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>)	r et c	D	Non représenté (absence d'habitats favorables)
Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>)	p	C	Non représenté (absence d'habitats favorables)

Statut: p=résidente, r=reproduction, c=concentration, w=hivernage

Population: A=100>p>15%, B=15%>p>2%, C=2>p>0, D=NS

Etat de conservation: A=excellente, B=bonne, C=moyenne/réduite

Evaluation globale: A=Excellente, B=Bonne, C=Significative

6. EVALUATION DES INCIDENCES SUR LES ESPECES ET HABITATS A L'ORIGINE DE LA DESIGNATION DES SITES NATURA 2000

6.1 Les espèces ou habitats non concernés par l'évaluation des incidences

Tableau G : Justification de l'absence d'incidence du projet sur certaines espèces à l'origine de la désignation de la ZSC n°FR9301605 « Montagne de la Sainte-Victoire »

ZSC n°FR9301605 « Montagne de la Sainte-Victoire »	
Espèces et habitats	Justification
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Coenagrion mercuriale</i> • <i>Euphydrias aurinia</i> • <i>Austropotamobius pallipes</i> • <i>Cottus gobio</i> • <i>Myotis capaccinii</i> • <i>Canis lupus</i> • <i>Arenaria provincialis</i> • <i>Telestes souffia</i> 	<p>Il s'agit d'espèces dont les milieux de reproduction et/ou d'alimentation ne sont pas présent sur la zone d'étude.</p> <p><u>Aucune incidence n'est à prévoir</u> pour ces espèces</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Lacs eutropes naturels avec végétation du Magnopotamion ou de l'Hydrocharition • Mares temporaires méditerranéennes • Rivières des étages planitiaire à montagnard avec végétation du Ranunculion fluitantis et du Callitriche-Batrachion • Rivières intermittentes méditerranéennes du Paspalo-Agrostidion • Landes oroméditerranéennes endémiques à genêts épineux • Formations stables xérothermophiles à Buxus sempervirens des pentes rocheuses (Berberidion p.p.) • Matorrals arborescents à Juniperus spp. Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) • Pelouses sèches semi-naturelles et faciès d'embuissonnement sur calcaires (Festuco-Brometalia) • Parcours substeppiques de graminées et annuelles des Thero-Brachypodietea • Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion • Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaux et des étages montagnards à alpin • Sources pétrifiantes avec formation de tuf (Cratoneurion) 	<p>Il s'agit d'habitats non représentés sur la zone d'étude.</p> <p><u>Aucune incidence n'est à prévoir</u> pour ces habitats.</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Eboulis ouest-méditerranéens et thermophiles • Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique • Grottes non exploitées par le tourisme • Forêts-galeries à <i>Salix alba</i> et <i>Populus alba</i> • Forêts à <i>Quercus ilex</i> et <i>Quercus rotundifolia</i> • Forêts à <i>Ilex aquifolium</i> 	
---	--

Tableau H : Justification de l'absence d'incidence du projet sur certaines espèces à l'origine de la désignation de la ZPS n°FR9310067 « Montagne de la Sainte-Victoire »

ZPS n°FR9310067 « Montagne de la Sainte-Victoire »	
Espèces	Justification
<ul style="list-style-type: none"> • Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) • Crave à bec rouge (<i>Pyrhocorax pyrrhocorax</i>) • Bruant ortolan (<i>Emberiza hortulana</i>) • Cigogne noire (<i>Ciconia nigra</i>) • Cigogne blanche (<i>Ciconia</i>) • Milan royal (<i>Milvus milvus</i>) • Vautour percnoptère (<i>Neophron percnopterus</i>) • Busard Saint-Martin (<i>Circus cyaneus</i>) • Aigle royal (<i>Aquila chrysaetos</i>) • Faucon émerillon (<i>Falco columbarius</i>) • Rollier d'Europe (<i>Coracias garrulus</i>) • Pipit rousseline (<i>Anthus campestris</i>) • Fauvette pitchou (<i>Sylvia undata</i>) 	<p>Il s'agit d'espèces dont les milieux de reproduction et/ou d'alimentation ne sont pas présent sur la zone d'étude.</p> <p><u>Aucune incidence n'est à prévoir</u> pour ces espèces</p>

6.2 Les espèces ou habitats concernés par l'évaluation des incidences

Tableau I : Evaluation de l'incidence du projet sur les espèces à l'origine de la désignation de la ZSC n°FR9301605 « Montagne de la Sainte-Victoire »

ZSC n°FR9301605 « Montagne de la Sainte-Victoire »	
Espèces	Justification
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Lucanus cervus</i> • <i>Cerambyx cerdo</i> 	<p>Ces deux coléoptères saproxylophages sont très communs dans le sud de la France où leurs larves se développent préférentiellement dans les vieux chênes.</p> <p>Malgré une recherche active d'indices de présences (loges larvaires) au niveau des arbres les plus âgés, aucune trace de présence de <i>Cerambyx cerdo</i> n'a pu être observée. Les larves de <i>Lucanus cervus</i> se développant dans le système racinaire, il n'est pas possible d'observer facilement des indices de présence.</p> <p>Bien que quelques arbres apparaissent favorables à ces deux espèces sur le site d'étude, ces derniers restent relativement jeunes et de petite taille. Ainsi, les éventuelles populations présentes doivent probablement être de faible taille, comme en témoigne l'absence d'observation d'indices pour <i>Cerambyx cerdo</i>. En outre, le site d'étude étant situé à plusieurs kilomètres du site Natura 2000, et considérant les relatives faibles capacités de dispersion de ces insectes, il apparaît peu probable que les individus potentiellement présents appartiennent aux populations dudit site.</p> <p>En conséquence, <u>l'incidence du projet sur ces espèces n'est pas significative.</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Rhinolophus hipposideros</i> • <i>Rhinolophus ferrumequinum</i> • <i>Miniopterus schreibersii</i> • <i>Myotis blythii</i> • <i>Myotis emarginatus</i> • <i>Myotis bechsteinii</i> • <i>Myotis myotis</i> 	<p>Ces espèces sont potentiellement présentes en alimentation sur l'aire d'étude.</p> <p>La surface concernée par l'aire d'étude est néanmoins faible au regard des surfaces couvertes par les individus en recherche alimentaire. En outre, les habitats présents, plutôt dégradés, limitent l'intérêt du site pour ces espèces</p> <p>En conséquence, <u>l'incidence du projet sur ces espèces n'est pas significative.</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> • <i>Euplagia quadripunctaria</i> 	<p>Ce papillon très ubiquiste est capable de se développer dans une très grande variété d'habitats, secs ou humides, et ses larves sont très polyphages. L'espèce, très commune, pourrait donc potentiellement se développer sur la zone d'étude.</p> <p>Etant donné le caractère très commun de l'espèce et la faible superficie concernée, <u>l'incidence du projet sur cette espèce n'est pas significative.</u></p>

Tableau J : Evaluation de l'incidence du projet sur les espèces à l'origine de la désignation de la ZPS n°FR9310067 « Montagne de la Sainte-Victoire »

ZPS n° FR9310067 « Montagne de la Sainte-Victoire »	
Espèces	Justification
<ul style="list-style-type: none"> Bondrée apivore (<i>Pernis apivorus</i>) Milan noir (<i>Milvus migrans</i>) Circaète-Jean-Le-Blanc (<i>Circaetus gallicus</i>) Aigle botté (<i>Hieraaetus pennatus</i>) Aigle de Bonelli (<i>Hieraaetus fasciatus</i>) Faucon pèlerin (<i>Falco peregrinus</i>) Hibou Grand-Duc (<i>Bubo bubo</i>) 	<p>Ces espèces sont potentiellement présentes en alimentation sur l'aire d'étude.</p> <p>La surface concernée par l'aire d'étude est néanmoins faible au regard des surfaces couvertes par les individus en recherche alimentaire. En outre, les habitats présents, plutôt dégradés, limitent l'intérêt du site pour ces espèces</p> <p>En conséquence, <u>l'incidence du projet sur ces espèces n'est pas significative.</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> Engoulevent d'Europe (<i>Caprimulgus europaeus</i>) Alouette lulu (<i>Lullula arborea</i>) 	<p>Ces espèces nichent potentiellement sur la zone d'étude, mais le caractère dégradé des habitats et surtout la très faible superficie d'habitats favorables présents limitent fortement les potentialités de présence ainsi que le nombre de couples.</p> <p>En conséquence, <u>l'incidence du projet sur ces espèces n'est pas significative.</u></p>
<ul style="list-style-type: none"> Bécasse des bois (<i>Scolopax rusticola</i>) 	<p>Cette espèce utilise potentiellement le site en hivernage.</p> <p>Compte tenu de la faible surface concernée au regard des surfaces favorables alentours, <u>l'incidence du projet sur cette espèce n'est pas significative.</u></p>

7. CONCLUSION

De par la faible surface concernée par le projet, le caractère dégradé des habitats concernés et la distance importante de la zone vis-à-vis des sites Natura 2000 concernés, aucune incidence significative n'a été mise en évidence lors de la présente évaluation. Le projet n'est donc pas susceptible de porter atteinte aux objectifs de conservation pour les habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire de la ZPS n°FR9310067 « Montagne de la Sainte-Victoire » et de la ZSC n°FR9301605 « Montagne de la Sainte-Victoire.

LIMITATIONS DU RAPPORT

SOL-2E a préparé ce rapport pour l'usage exclusif de ARTEPROM conformément à la proposition commerciale de SOL-2E n°S2EA-P18-0016 du 23 janvier 2018, selon les termes de laquelle nos services ont été réalisés. Le contenu de ce rapport peut ne pas être approprié pour d'autres usages, et son utilisation à d'autres fins que celles définies dans la proposition de SOL-2E, par ARTEPROM ou par des tiers, est de l'entière responsabilité de l'utilisateur.

DROIT D'AUTEUR

© Ce rapport est la propriété de SOL-2E. Seul le destinataire du présent rapport est autorisé à le reproduire ou l'utiliser pour ses propres besoins.

